

Accord d'intéressement 2010 - 2012

La Direction de l'entreprise et les Organisations Syndicales ont conclu un accord d'entreprise pour Eurocopter relatif à l'intéressement pour la période 2007 - 2009. Cet accord prend fin au terme de l'année 2009.

Un accord de groupe signé le 16/6/2009 entre la Direction Générale d'EADS NV et le Comité d'Entreprise Européen NV définit le nouveau modèle d'intéressement « Success Sharing Plan » au sein du Groupe EADS NV et sert d'unique référence pour la déclinaison au niveau des diverses entités.

L'accord d'intéressement 2010-2012 d'Eurocopter s'inscrit dans ce nouveau dispositif et applique les caractéristiques du nouveau modèle d'intéressement.

Cet accord s'applique au niveau du « groupe Eurocopter », incluant le Personnel lié par un contrat de travail conclu avec les entités juridiques Eurocopter SAS et Eurocopter Training Services SAS.

Au niveau européen la négociation a été conclue grâce au **consensus entre les diverses Organisations Syndicales**. Et il est étrange de voir varier les positions selon qu'elles soient à Paris ou à Marignane ; c'est sûrement ce qui doit s'appeler de la « politique » syndicale.

Quoiqu'il en soit **Force Ouvrière ne présente pas deux visages**, un pour le patron et un pour les Salariés. FO reste fidèle à son engagement de défendre les intérêts de tous les Salariés.

En l'occurrence il en est question : **soit FO signe et les Salariés retrouvent le résultat de leurs efforts reconnus par le versement d'une prime, soit à contrario ils n'ont rien.**

Vouloir faire croire qu'il existerait une troisième voie est pur mensonge. Mensonge aussi lorsque l'on veut faire croire aux Salariés que les discussions auraient pu s'éterniser pour avoir plus, et ceux qui colportent ce genre de propos le savent très bien. Mais là aussi, c'est ce qui doit s'appeler de la « politique » syndicale.

Pour nous cette « politique » qui n'en a que le nom, faite de sous entendus de propos au conditionnel, de ragots glorieux et baveux est néfaste pour tous. Ce procédé propre au monde politicien en campagne électorale, jette le discrédit sur tous et finalement dessert à la fois les Syndicats et les Salariés. **FO en tant que Syndicat libre et indépendant rejette en bloc cette façon d'agir et préfère parler du réel, du concret.**

Comme tout accord c'est un compromis, **il n'y a ni perdant ni gagnant**. Il s'appliquera en 2011. Donnera-t-il satisfaction aux Salariés ? Ca dépendra avant tout des résultats du groupe après les provisions et autres charges liées à l'A400M et au NH90 dont on peut dire pour le moins que les Salariés n'y sont pour rien.

Pour toutes ces bonnes raisons, Force Ouvrière, prend ses responsabilités et signera l'accord d'intéressement 2010/2012.

Marignane, le 3 février 2010

FORCE OUVRIERE Eurocopter établissement de Marignane